



Natacha Bouchart

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 FEVRIER 2018
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

la séance est ouverte à 16h00

LE CONSEIL :

ENTEND MME LA PRESIDENTE faire l'exposé des principaux événements qui ont marqué la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers depuis la dernière réunion de l'Assemblée Communautaire.

ENTEND MME LA PRESIDENTE donner lecture du compte-rendu des décisions prises en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil Communautaire (délibération 2017-128 du 29 juin 2017), en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOpte, à l'unanimité, le rapport annuel de développement durable.

ADOpte, à l'unanimité, les orientations générales du budget primitif 2018.

ELIT, à la majorité absolue, avec 47 voix pour, Madame Corinne NOEL, représentante suppléante de GRAND CALAIS Terres & Mers au sein du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisais (SITAC).

ELIT, à la majorité absolue, avec 47 voix pour, Madame Corinne NOEL, représentante suppléante de GRAND CALAIS Terres & Mers au sein du Syndicat Mixte chargé de l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisais (SEVADEC).

ELIT, à la majorité absolue, avec 47 voix pour, Monsieur Fabrice MARTIN, représentant de GRAND CALAIS Terres & Mers au sein du Syndicat Mixte du Pays du Calaisais (SYMPAC).

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Laurence LOUCHEZ, représentante de la ville de Marck pour chacune des commissions suivantes : relations sociales et personnel ; petite enfance et centre de loisirs ; écologie et espaces naturels et habitat et parking d'intérêt communautaire, en remplacement de Madame Annette WACHEUX.

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Laurence LOUCHEZ, représentante suppléante de la ville de Marck au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire au Rayonnement Départemental, en remplacement de Madame Annette WACHEUX.

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Laurence LOUCHEZ, représentante de la ville de Marck au sein du Conseil d'établissement de l'École d'Art du Calaisais, en remplacement de Madame Annette WACHEUX.

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, représentante suppléante pour GRAND CALAIS Terres & Mers, issue de la ville de Marck au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal(OTI).

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, représentante pour GRAND CALAIS Terres & Mers, issue de la ville de Marck au sein du conseil d'Administration de l'association PARCOURS.

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, représentante pour GRAND CALAIS Terres & Mers, issue de la ville de Marck au sein du conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Calaisis.

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, représentante de GRAND CALAIS Terres & Mers, issue de la ville de Marck, au sein du Conseil d'Administration de la MISSION LOCALE.

DESIGNE, à l'unanimité, Monsieur Guy ALLEMAND, représentant suppléant de GRAND CALAIS Terres & Mers aux Commissions Départementales d'Aménagement Commercial, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame la Présidente et de son représentant.

APPROUVE, à l'unanimité, la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues-les-Calais (SIRB).

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer le contrat de recrutement d'une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2018 au sein du service archéologie ainsi qu'à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'embauche de l'agent contractuel et **FIXE** sa rémunération.

AUTORISE, à l'unanimité, le remboursement des frais de déplacements lors des interventions réalisées dans le cadre des jurys de concours organisés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Calais.

EMET, à l'unanimité, un avis favorable à l'adjonction de la délibération P2 du 27 juin 2013 relative au recrutement du personnel contractuel.

APPROUVE, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau nominatif des élus communautaires concernant les indemnités qui leurs sont allouées.

APPROUVE, à l'unanimité, la modification de la liste des emplois permanents et **AUTORISE MME LA PRESIDENTE**, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer les actes individuels relatifs à la nomination de cet agent.

APPROUVE, à l'unanimité, la participation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au budget annexe de l'Aéroport International de Calais-Dunkerque, sous la forme d'une subvention d'exploitation d'un montant maximum de 119 600 euros au titre de l'année 2017 et **AUTORISE MME LA PRESIDENTE**, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer une convention fixant les modalités de versement de cette subvention d'exploitation par la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de l'année 2017.

VALIDE, à l'unanimité, l'avenant n°3 à la convention de mutualisation et **AUTORISE MME LA PRESIDENTE**, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer l'avenant n°3 à la convention de mutualisation.

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, à engager la procédure d'appel d'offres relative à l'entretien des espaces verts ouvert conformément aux articles 25-I-1°, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics **ET AUTORISE MME LA PRESIDENTE**, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection, à signer le marché avec le prestataire retenu ainsi que de prendre toute décision relative à son exécution.

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à lancer l'appel à projets du Fonds Intercommunal de Cohésion Sociale 2018 et à signer tous les documents correspondants.

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à signer la convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais (CEN).

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à signer la convention technique et financière 2018 de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord – Pas-de-Calais (CEN).

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, les Vice-Présidents pris dans l'ordre de leur élection à signer la convention de gestion du droit de pêche sur le parc d'activités du Virval et le Colombier-Virval, avec l'association « les Pêcheurs du Calais ».

ADOpte, à l'unanimité, la définition des modalités d'élaboration et de concertation du Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T.).

AUTORISE, à l'unanimité, MME LA PRESIDENTE à mandater les dépenses nouvelles dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent.

La séance est levée à 16h55